



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

NeoScope SA
Rue du Bourgo 2
CH-1630 Bulle



Durée de l'accréditation :
18.06.2024 au 17.06.2029
(1ère accréditation : 18.06.2019)

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour la détection et l'identification des fibres d'amiante dans les matériaux, la détection et le comptage des fibres d'amiante dans l'air ainsi que pour les analyses de chimie environnementales

Norme internationale : ISO/IEC 17025:2017
Norme suisse : SN EN ISO/IEC 17025:2018

3003 Berne, le 29.05.2024
Service d'accréditation suisse SAS

Responsable du SAS
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage, d'inspection et de certification de systèmes de management, de certification de personnes et de certification de produits, de processus et de prestations de services, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de systèmes de management et de certification de produits, de processus et de prestations de services, et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'essais, d'étalonnage et d'inspection.